



Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

Procès-verbal de la réunion du 17 juillet 2023

La réunion a eu lieu par visioconférence.

Ordre du jour :

1. 7741 Projet de loi portant modification :
1° de la loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale ;
2° de la loi modifiée du 18 juillet 2018 sur l'Inspection générale de la Police ;
3° de loi du 1^{er} août 2018 relative au traitement des données des dossiers passagers ;
4° de la loi modifiée du 5 juillet 2016 portant réorganisation du Service de renseignement de l'État ;
5° du Code pénal
- Rapporteur : Madame Stéphanie Empain

- Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. Divers

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Semiray Ahmedova, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. François Benoy, M. Dan Biancalana, Mme Stéphanie Empain, M. Léon Gloden, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Claude Lamberty, Mme Lydia Mutsch

M. Laurent Mosar, remplaçant M. Georges Mischo

M. Henri Kox, Ministre de la Sécurité intérieure

Mme Béatrice Abondio, Mme Giulia Longari, du Ministère de la Sécurité intérieure

M. Daniel Reiffers, Directeur central de la police judiciaire

Mme Carole Closener, Mme Roberta Pinto, M. Christophe Schumacher, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Barbara Agostino, M. André Bauler, M. Marc Goergen, M. Fernand Kartheiser, M. Georges Mischo

Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

*

Présidence : Mme Stéphanie Empain, Présidente de la Commission

*

1. **7741** **Projet de loi portant modification :**
 - 1° de la loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale ;
 - 2° de la loi modifiée du 18 juillet 2018 sur l'Inspection générale de la Police ;
 - 3° de loi du 1^{er} août 2018 relative au traitement des données des dossiers passagers ;
 - 4° de la loi modifiée du 5 juillet 2016 portant réorganisation du Service de renseignement de l'État ;
 - 5° du Code pénal

- **Présentation et adoption d'un projet de rapport**

Madame la Présidente-Rapportrice, Stéphanie Empain (*déi gréng*), indique que le projet de rapport a été transmis aux membres de la Commission le 14 juillet 2023 en fin d'après-midi. Elle précise qu'une version rectifiée du projet de rapport leur est parvenue ce matin. Cette nouvelle version apporte certaines adaptations de forme et fait état, aux observations préliminaires du commentaire des articles, des antécédents relativement à l'instruction parlementaire du projet de loi n° 7741. En effet, la Commission s'était déjà réunie à plusieurs reprises avec le Ministère ainsi que la Commission de la Justice afin de discuter de l'avant-projet de loi.

L'oratrice présente ensuite brièvement le projet de loi et donne aux membres de la Commission l'opportunité de faire part de leurs remarques éventuelles ou de poser leurs questions.

Monsieur le Député Laurent Mosar (CSV) remercie Madame la Présidente-Rapportrice pour le projet de rapport qu'il qualifie de « très complet ». Il indique que bien que le groupe politique CSV ne cautionne pas certaines dispositions du projet de loi, celui-ci est cependant satisfait du projet de loi dans sa globalité et indique que son groupe politique est en mesure de l'appuyer.

Madame la Présidente-Rapportrice, Stéphanie Empain, remercie l'orateur pour son intervention. Elle indique qu'elle ne manquera pas de faire état des observations qu'il a émises lors des réunions portant sur le projet de loi sous rubrique au moment de sa présentation du rapport en séance plénière, malgré le temps de parole limité.

Prenant acte du fait qu'aucun autre membre de la Commission ne souhaite exprimer de remarque, Madame la Présidente-Rapportrice décide de passer au vote du projet de loi. Ce dernier est adopté à l'unanimité des membres présents.

Madame la Présidente-Rapportrice rappelle que la Commission s'était prononcée en faveur du modèle 1 pour le temps de parole en séance publique lors de sa réunion du vendredi, 14 juillet 2023.

2. Divers

Aucun élément sous « divers » n'a été abordé.

Luxembourg, le 18 juillet 2023

Procès-verbal approuvé et certifié exact